

Informations de base	
<p><b>2013/2767(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Règles de procédure relatives aux amendes infligées aux agences de notation de crédit par l'Autorité européenne des marchés financiers, y compris des règles relatives aux droits de la défense et des dispositions temporelles</p> <p>Complétant <a href="#">2008/0217(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
12/07/2012	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2012)04787</a>	
12/07/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
12/09/2012	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		